

Liste des délibérations
prises lors de la séance de Conseil Municipal
du 23 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six le 23 septembre à 20h00, le Conseil Municipal de la commune d'ANGAIS s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. le Maire, VIGNAU Hubert.

Etaient présents : BARBE-BARRAILH Jean-Laurent, HORGUE Nicole, CHARLAIX Bernard, Adjoint; BORDIER Evrard, CAUBET Fabien, GINESTET Yoann, GUIPET Marie-Pierre, LARTIGUET Bénédicte, LATCHERE Thierry, LOHR Séverine, PASSETTE Rachël, PEYRET Maïder et VIGNAU Nadège.

Absent : GRACIET Jérôme (a donné procuration à CHARLAIX Bernard).

LATCHERE Thierry a été désigné secrétaire de séance.

Le Maire certifie que la liste des délibérations de ce jour est affichée à la Mairie le 28 septembre 2026, que la convocation du Conseil avait été faite le 18 septembre 2026 et que le nombre de membres en exercice est de 15 et celui des présents est de 14. Le Maire H. VIGNAU.

Examen du PV de la séance du 1^{er} juillet 2026 : adopté à l'unanimité.

Délibération n° 230926 1 – Finances : Convention de mandat pour l'établissement et l'émission de la facturation par l'ONF pour des recettes issues des ventes de bois.
Adoptée à l'unanimité.

Délibération n° 230926 2 – Finances : DM 1 Travaux forestiers 2026.
Adoptée à l'unanimité.

Délibération n° 230926 3 – Finances : DM 2 Emprunts TE64 Enfouissement réseaux Pic du Midi opérations d'ordre.
Adoptée à l'unanimité.

Délibération n° 230926 4 – Réseaux : TE 64 : Convention liée au marché d'entretien de l'éclairage public 2026-2030.
Adoptée à l'unanimité.

Le Maire,



Hubert VIGNAU.

